

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2011

Le vingt quatre juin deux mille onze à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT-BEAUZIRE se sont réunis sur convocation en date du 17 juin 2011 adressée par Monsieur Hervé CORGER, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 17 juin 2011

Présents : ASTIER Raymond, BERNARD Sylvie, BOISSAT Paul, CHAPEY Gérard, CHARCOT Catherine, CORGER Hervé, DUPUIS Alain, FOURNIER Michel, GIRAUDET Thierry, JEAN Brigitte, MITON Sophie, MIZOULE Jacqueline, RASTOIX Pascale

Pouvoirs : M. BOILE Antoine à M. CHAPEY Gérard
Mme DEBAIN Christiane à Mme MIZOULE Jacqueline
M. PEREZ Pierre à M. CORGER Hervé
Mme CHERASSE Yvette à Mme RASTOIX Pascale
Mme FAYARD Monique à Mme JEAN Brigitte
M. CHAUVÉ Pierre à M. ASTIER Raymond

Secrétaire de séance : Pascale RASTOIX
Secrétaire administrative : Catherine BRIFFOND

Monsieur le Maire propose de rajouter 4 délibérations à l'ordre du jour :

- Subvention BD en Limagne
- Surtaxe assainissement 2011
- Adhésion : concours divers
- Mission assistance technique assainissement.

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité

ORDRE DU JOUR :

Jurés d'assises 2012
Travaux d'enfouissement des réseaux France Télécom : Epinet (Sieg)
Renouvellement contrat gaz : mairie
Mission contrôle structure handicapés : vestiaires foot
Bornage terrain : rue du commerce
Création poste adjoint administratif
Encaissements sinistres
Rapport annuel : assainissement
Infos sur les commissions
Questions diverses

Jurés d'assises 2012

Les membres du conseil municipal procèdent au tirage au sort de 6 personnes figurant sur les listes électorales de la commune pour siéger en tant que jurés à la Cour d'Assises de Riom. Il s'agit de :

- N° 15 :ALTABER Patricia
- N° 53 : AYAT Philippe
- N° 103 : BRIFFOND Suzanne née BASSIN
- N° 1312 : BOUCHAT Hélène née RENAUD
- N° 777 : GIQUET Vincent
- N° 322 : CHALARD Pierre

Surtaxe assainissement 2011

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'il convient de fixer pour l'année 2011 le montant de la surtaxe d'assainissement revenant à la commune et rappelle que l'année précédente la redevance d'assainissement se composait comme suit :

- Sur la consommation : 1.00 € HT par m³

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, décident de fixer la redevance d'assainissement pour 2011 :

- **Sur la consommation : 1.00 € HT par m³**

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

Mission assistance technique assainissement

Monsieur Michel FOURNIER expose à l'assemblée que la commune de Saint-Beauzire bénéficie de l'assistance technique départementale apportée aux collectivités en matière d'assainissement collectif des eaux usées dans le cadre des activités du SATESE.

La convention doit toutefois être modifiée pour être en adéquation avec le chiffre actuel de la population de notre commune, soit 2118 habit ants

La nouvelle convention est donc proposée pour un coût annuel de 910.74 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à signer l'avenant 2011 de la convention de mission d'assistance technique en matière d'assainissement collectif des eaux usées.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

Travaux d'enfouissement des réseaux France Télécom : Epinet (Sieg) :

Monsieur Michel Fournier expose aux membres du conseil municipal que dans le cadre du projet de réalisation de l'assainissement collectif sur Epinet, l'enfouissement des réseaux est envisagé.

Concernant l'enfouissement des réseaux de France Télécom, nous avons reçu une proposition du SIEG, proposant la réalisation des tranchées communes en domaine public pour un montant estimé à 30 196.61 € TTC, et l'étude, la fourniture et la pose du matériel du génie civil nécessaire à l'opération pour un montant de 37 076.00 € TTC.

Le conseil général subventionne à hauteur de 30 % du coût TTC, le coût restant à la charge de la commune pour l'enfouissement du réseau Télécom en coordination avec les réseaux électriques.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide la réalisation de cette opération et autorise Monsieur le Maire à signer la convention et la demande de subvention auprès des services du Conseil Général.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

Rapport annuel 2010 du délégataire service assainissement

Monsieur Michel Fournier présente ce rapport qui concerne les actions réalisées pour l'année 2010 sur l'entretien des réseaux d'eaux usées pluvial et unitaire par notre fermier la société Lyonnaise des Eaux.

Il en ressort que le fonctionnement de la station d'épuration est correct et que les rejets dans le milieu naturel sont conformes à la réglementation.

Sur notre commune nous avons 763 foyers raccordés (29,204 km de réseau).

Le traitement moyen journalier est de 250 m³/jour pour 2010, en baisse de 4m³/jour par rapport à 2009.

Le prix pour 2011, sur la base de 120 m³/foyer/an, sera de 1,87 € TTC le m³ pour la partie assainissement

Répartition

Sur 120 m³ la répartition en pourcentage est la suivante :

- part communale : 54%
- part du délégataire : 31 %
- part des organismes publics (TVA et Agence de l'eau) : 15% .

Une campagne d'enquêtes de conformité des raccordements des habitations sera réalisée en collaboration avec la commune.

Par ailleurs, la campagne de contrôles de tous les assainissements non collectifs est en fin de réalisation (SPANC).

Renouvellement contrat gaz : mairie

Monsieur Paul Boissat explique que le contrat gaz avec la société GDF Suez, concernant la bâtiment de la mairie arrive à échéance. Nous proposons de renouveler le contrat pour 3 ans du 1^{er} septembre 2011 au 31 août 2014.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

Mission contrôle structure handicapés : vestiaires foot

Dans le cadre de la construction des vestiaires du stade, il convient de prévoir différentes missions de contrôles.

La commission propose de retenir la proposition de la société DEKRA pour un montant de **2 400.00 € HT.**

Missions proposées :

- Mission Hand : accessibilité des constructions pour les personnes handicapées,
- Mission L : solidité des ouvrages et éléments d'équipements indissociables,
- Mission SEI : sécurité des personnes dans les ERP et les IGH

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

Bornage terrain : rue du commerce

Dans le cadre du projet de revente d'une parcelle de la rue du commerce à Madame Cindy Augère dans la cadre de son activité professionnelle de restauration, il convient de faire réaliser un bornage de la parcelle.

Suite à une consultation, Monsieur le Maire propose de retenir la proposition de la société Géoval, pour la somme de 400€ HT soit 478.40 € TTC

Monsieur le Maire rappelle que l'intégralité de ces frais de bornage sera répercutée sur le prix de cession du terrain, en accord avec Madame Cindy AUGERE.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

Création poste adjoint administratif

Compte tenu du surcroît de travail au secrétariat de mairie, il convient de créer un poste d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe au 1^{er} juillet 2011 pour une durée hebdomadaire de 21 heures.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

Encaissements sinistre

- Un administré s'est rendu responsable de la dégradation d'une poubelle municipale sur le domaine public. Par attestation du 29 avril 2011, il a reconnu cette responsabilité et s'est engagé à rembourser le matériel dégradé pour un montant de 143,70 €.

Du fait du non paiement de cette somme par la personne concernée, Monsieur le Maire propose d'émettre un titre au compte n°7788 pour régulariser cette situation.

- L'assurance « GROUPAMA » vient de procéder à l'indemnisation du sinistre « bris de vitre » de l'Espace Culturel.

Le montant de l'indemnisation s'élève à 675,17 €.

Il conviendrait :

- d'encaisser le chèque d'indemnisation,
- d'inscrire la somme, en recettes de fonctionnement au compte 7788 « indemnités sinistre »,

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

Adhésion : concours divers

Suite à la demande du receveur municipal d'Ennezat, il convient de délibérer concernant les adhésions au compte 6281 (concours divers)

FDGDEC,

Mission Locale Riom Limagne,

Association des Maires de France,

Association les Haies du Puy de Dôme,

Association Protectrice des Animaux,

Les Amis de la BDP 63

Le CLUB Magel

SIEG

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

Subvention BD en Limagne

Dans le cadre de l'organisation du deuxième festival de bande dessinée de Saint Beauzire, en mai 2011, la société Lyonnaise des Eaux, sponsor de l'opération, a versé la somme de 600 € à la commune, au lieu de la verser à l'association organisatrice de cette festivité.

Il convient de rendre cette somme de 600 € à l'association BD en Limagne, par le biais d'une subvention exceptionnelle.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

Infos sur les commissions

2ème Commission : Aménagement du territoire, Services techniques :

Les travaux d'étanchéité de la terrasse des bâtiments abritant le RAM, les pompiers et le Club de l'amitié vont débiter

Les travaux de peinture rue des dômes sont en cours

Suite à l'ouverture des plis pour les travaux de voirie, la société EIFFAGE a été retenue.

3ème Commission : Education, services scolaires et périscolaires

L'équipe « FR Architectes » est intervenue pour prendre des relevés concernant le projet agrandissement école.

L'effectif et la répartition dans les classes pour la rentrée 2011/2012 sont identiques à ceux de 2010/2011.

6ème commission : Communication, Culture et Intercommunalité :

Jacqueline MIZOULE informe des prochains rendez-vous de l'espace culturel :

Samedi 2 juillet pour la balade contée dans les rues de Saint-Beauzire

Mardi 20 septembre à Ennezat : conférence « Marianne, les visages de la République »

Elle indique que la jeune stagiaire de l'espace culturel a été satisfaite de son stage, qui lui a permis d'ouvrir ses choix pour l'avenir.

Elle informe l'assemblée d'un besoin concernant une extension de la Wifi au premier étage de la mairie, de manière à pouvoir accueillir le cours d'informatique dans la salle des associations, le lundi de 17 h à 19 h. Cette question sera étudiée en commission.

Elle informe qu'une étude de faisabilité de l'aménagement d'un espace socio-culturel dans les bâtiments rue du Couvent a été demandée à trois architectes.

Commission sécurité Club House football pour l'électricité :

Monsieur le Maire informe que la société SOCOTEC a émis un avis favorable pour l'utilisation de la salle. Il rappelle que les contrôles concernant le gaz électricité alarme éclairage extincteur doivent être effectués tous les ans.

ZPH : Une réunion avec les élus et les aménageurs pour faire le point sur le chantier est prévue le 7 juillet

Transfert du lotissement « Les hameaux de Saint Beauzire » : nous sommes en attente du rapport de nos fermiers pour pouvoir envisager ce transfert.

Enfin, Mr le Maire informe l'assemblée que le conseil municipal a été sollicité par le conseil général pour soutenir la démarche d'inscription de la chaîne des puys sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

Le conseil municipal à l'unanimité donne un avis favorable à cette demande.

DATES A RETENIR :

25/06 Kermesse école publique

28/06 Conseil d'école

02/07 / réunion du SBA

07/07 réunion ZPH

13/07 feu d'artifice organisé par le CCA

14/07 commémoration du 14 juillet

19/07 Conseil municipal à 19H30

La séance est levée à 23 H.